

Rapport financier de l'année 2019 (comptes consolidés)

1. Les revenus

Les revenus ont été de 160 831 euros et se répartissent de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| • Cotisations et dons de personnes physiques | 21 756 euros |
| • Dons de personnes morales | 45 000 euros |
| • Revenus de contrats d'étude | 92 680 euros |
| • Revenus des activités | 1 185 euros |
| • Subventions et recettes diverses | 0 euros |
| • Produits financiers et exceptionnels | 210 euros |

Commentaires

- Après un exercice 2018 que nous avons espéré être le début d'un redressement régulier de nos revenus, l'exercice 2019 a au contraire été particulièrement décevant avec des revenus de 160 831 euros contre 320 626 euros en 2018.
- Les cotisations et dons totalisent n'ont été que de 66 756 euros contre 231 285 euros en 2018 et 72 355 euros en 2017. En 2018, nous avons bénéficié d'un don particulièrement important d'une fondation (182 560 euros) pour financer notre programme de travail « Education ». Il fallait donc s'attendre à un recul de ces revenus mais nous devons bien constater que nous sommes retombés un peu en-dessous de 2017. Hors dons « conditionnels », pour un total de 45 000 euros, les cotisations et dons ont reculé d'environ 10 000 euros (21 756 euros contre 31 726 euros).
- Les revenus de contrats d'études, subventions et activités se sont eux, en revanche, bien maintenus : 93 865 euros contre 89 340 euros l'année précédente.

2. Les dépenses

Les dépenses ont été de 245 115 euros (contre 219 666 euros en 2018), et se répartissent de la manière suivante :

- Biens et services divers (loyer, administration, représentation, frais internes) 49 777 euros
- Sous-traitances et organisation d'évènements 99 871 euros
- Rémunérations 95 734 euros
- Amortissements 1 881 euros
- Charges financières et exceptionnelles 1 552 euros

Commentaires

- L'ensemble des postes de dépenses a augmenté du fait d'une augmentation des contrats et d'une augmentation salariale.
- Les biens et services divers, hors sous-traitance et dépenses externes d'organisation d'évènements, ont été de 46 777 euros contre 39 631 euros en 2018.
- Les dépenses de sous-traitances et d'organisation d'évènements de 99 871 euros (contre 80 460 euros en 2018) sont à mettre en regard des recettes des dons conditionnels, contrats et activités de 138 865 euros, dégageant une marge brute positive de 38 994 euros par rapport à une marge brute positive de 203 440 euros en 2018. L'augmentation de ces dépenses, malgré la chute de nos revenus, s'explique en partie du fait que certains revenus de 2018 couvraient des programmes qui se poursuivaient en 2019. Par ailleurs, des dépenses ont déjà été engagées en 2019 pour l'obtention d'un contrat qui, en raison de retards administratifs, n'a été acquis que début 2020.

3. Le résultat

L'exercice se termine avec un résultat consolidé en mali de 84 283 euros contre un boni de 100 960 euros en 2018.

Notre fonds social consolidé, après report de ce bénéfice consolidé, s'élève au montant négatif de 289 780 euros, contre un montant négatif de 205 497 euros au 31 décembre 2018. Il était négatif de 306 457 euros au 31 décembre 2017.

L'année 2020 s'annonce moins mauvaise, mais toujours en négatif. Des actions et démarches importantes seront lancées au dernier trimestre pour trouver les revenus permettant de terminer l'année en équilibre et surtout de réunir les conditions pour assurer le redressement de la situation financière de l'Institut dans les années à venir.